CHASSER EN ILLE-ET-VILAINE

N°61 SEPTEMBRE 2017 TRIMESTRIEL 1,53 €

DANS CE NUMÉRO

Votre Agenda de poche 2017-2018

WWW.FDC35.COM
SUR VOTRE MOBILE

5 L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE VISITE LE MARAIS DE CHÂTEAUNEUF

FDC 35
Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Fédération départementale
des chasseurs d'Ille-et-Vilaine
e-mail: fdc35@fdc35.com - www.fdc35.com

Offre valable jusqu'au 15 octobre 2017

Spécial *chasse*

499,00 €
Kit GPS Teck
Système de localisation portatif, compact et léger pouvant localiser jusqu'à 12 chiens. Portée : 11 km. Indicateur d'activité. Kit comprenant 1 télécommande et 1 collier rechargeables et étanches. Dont 0,14 € TTC d'éco-participation.

299,00 €
Collier de dressage/repérage
Plusieurs modes et niveaux de stimulation pour un dressage adapté à votre chien. Fonction beeper pour faciliter le repérage. Rechargeable et étanche. Dont 0,14 € TTC d'éco-participation.

174,90 €
Caméra de chasse 'Low Glow' Force 10
Parfaite pour surveiller une zone de chasse. Mode photo ou vidéo HD, invisible à l'œil nu grâce à ses 62 leds bleues, de jour comme de nuit. Distance de détection : jusqu'à 21 m. Transmission immédiate des données par MMS. Dont 0,14 € TTC d'éco-participation.

134,90 €
Collier de dressage 450 m
Performant, étanche et rechargeable avec chargeur rapide. Option de contrôle jusqu'à 3 chiens. 7 niveaux de stimulation, continue, momentanée ou signal sonore seul. Dont 0,10 € TTC d'éco-participation.

69,95 €
Bottes Benyl XL
Polyvalentes, légères et confortables. Tige en caoutchouc naturel majoritaire, semelle à cramponnage autonettoyant. Pattes de serrage ajustables. Du 40 au 48.

AIGLE DEPUIS 1853

29,95 €
Jumelles pliantes16 x 32 RTI
Excellente qualité d'image, grande longévité et très bonne fiabilité même en conditions difficiles.

NOUVEAUTÉ

94,90 €
Siège d'affût portable rotatif ATS
Ultraléger, entièrement pliant et démontable ! Stabilité absolue grâce aux 4 pieds réglables en hauteur indépendamment par simple pression, avec embase élargie pour sol meuble. Assise rotative (360°) rembourrée, diam. 32 cm. Résistance jusqu'à 130 kg. Poids : 2,9 kg. Très compact une fois plié. Livré avec housse de transport.

24,95 €
Tapis auto tread kaki
Jeu de 4 tapis auto avant + arrière. Taille universelle, adaptable par découpe. En PVC 100 % recyclé, très imperméable et imputrescible.

69,00 €
Niche pliable nomade XL
Pliée, vous pouvez l'emporter partout et la transporter facilement grâce à sa poignée. Taille XL (L 81 x l 58 x H 58 cm).

À partir de
39,95 €
Dague chasse manche cerf
Lame inox 23 cm. Livrée avec son étui en cuir.

I.S communication - 02 28 02 29 34

Ouvert 7 j/7 dimanches et jours fériés

dans votre jardinerie, animalerie, pêche, chasse et extérieur de la maison

ZA de Château-Gaillard - 2, allée de la Rance - Tél. 02 99 47 99 99

Bain-de-Bretagne

monjardinàvivre.com amisverts-baindebretagne.mon-jardin-a-vivre.com

amis verts

SOMMAIRE

Rappels importants 4
Infos locales 5

5 L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE VISITE LE MARAIS DE CHÂTEAUNEUF

Grand gibier 10
Chien. 12
Associations 16
Petites annonces 19

Directeur de la publication : André Douard
Responsable de la rédaction : Patrick Lahaye et les membres de la commission communication.

Ont également collaboré à ce numéro : F.D.C. 35 : P. Baudron - Y. Desmidt, N. Haigron, F. Vaucelle - D. Tannoux - F. Drouyer
Photo couverture : Dominique Gest
Crédit Photo : Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine - Fédération Nationale des Chasseurs - Services Techniques des Fédérations Départementales de Chasse - Dominique Gest.

Publicité : Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Contact : Y. Desmidt - Tél. : 02 99 45 50 20
E-Mail : fdc35@fdc35.com
Abonnements : Prix au numéro : 1,53 euros (10 F)
Abonnement annuel : 6,10 euros
FDC 35 - Maison de la chasse
Service Abonnement :
Beauregard – 35 630 - Saint Symphorien

Création et maquette : Studio Bigot
Photogravure et impression :
Chat Noir Impressions
Tirage : 15 000 exemplaires

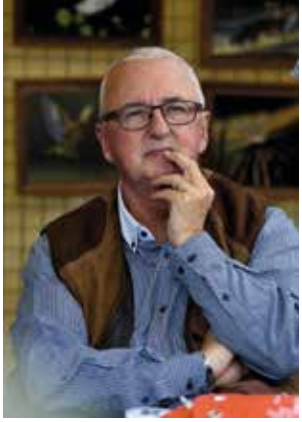

ÉDITO

La saison qui débute nous promet de belles journées de chasse si j'en crois les populations estimées présentes sur le terrain à l'issue du printemps. Bien sûr cette tendance ne sera pas générale bien entendu, et à mon avis certains seront plus gâtés que d'autres. Pour autant cette situation ne sera pas due uniquement au hasard, du moins j'ose le croire, concernant certaines espèces ; ceci proviendra plutôt du travail de terrain phénoménal réalisé par des chasseurs motivés et investis afin de tenter d'améliorer les choses. Certes, il y a les défaitistes, mais « Dieu merci » il existe toujours des chasseurs motivés qui se prennent en charge et ne se contentent pas de consommer, en attendant que d'autres fassent le travail à leur place. Qu'ils en soient félicités et je leur souhaite de bénéficier du fruit de leur investissement.

Le chevreuil également maintien une bonne présence sur l'ensemble du territoire et les attributions ont été relevées de 500 têtes environ cette saison. Concernant cette espèce, je pense que la méthode de réflexion actuelle est dépassée et qu'il nous faudra définir un nouveau process, tant par rapport à la répartition territoriale de l'animal, que par le rapport à la problématique sylvicole. Conforté en cela par sa forte présence dans le bocage, ce qui complique la vision que l'on peut avoir les uns et les autres.

Idem pour le sanglier, qui nous laisse supposer de belles compagnies présentes sur le terrain.
Après une saison, avec un prélèvement en hausse, il nous faut accentuer notre vigilance et réfléchir à nos méthodes de chasse, qui parfois, ne répondent pas toujours à la réalité terrain. Le sanglier est un animal doué de réflexes exceptionnels ce qui le fait échapper souvent aux chasseurs. D'un autre côté, cela est heureux pour lui vu l'acharnement développé à son égard. Le sanglier n'est plus chassé mais plutôt pourchassé !

Concernant les migrateurs, la saison passée ne nous laissera pas un excellent souvenir avec cet épisode de grippe aviaire qui a failli faire stopper toutes chasses. Hélas, les infos ne sont pas bonnes sur le front et je crains que dorénavant il nous faudra apprendre à vivre avec et nous serons en veille permanente.

Du point de vue politique, un nouveau Ministre assume notre tutelle. Que devons-nous attendre ? A l'heure où j'écris ces lignes, je suis à la veille de le rencontrer avec W.SCHRAEN notre Président National, et vous pouvez compter sur nous pour ne rien lâcher dans les propositions que nous allons lui formuler. Mais vous comme moi savons qu'en politique nous avons tout à craindre de belles promesses.
La chasse d'aujourd'hui a besoin de réformes, faute de quoi l'avenir sera sombre, et je citerai un seul point en exemple, l'indemnisation des dégâts de gibier. Est-il normal que seuls les chasseurs paient quand on connaît le nombre d'endroits, sous responsabilité des collectivités, structures diverses, où la chasse n'est pas possible mais pour autant les sangliers sont présents ?

Non, à chacun ses responsabilités ! Les chasseurs ne pourront pas toujours payer seuls !
Bien sûr, d'autres points cruciaux seront abordés avec le Ministre. J'aurai l'occasion d'y revenir plus tard mais une chose est sûre, nous allons être obligés d'apprendre à travailler ensemble, ce qui pourrait ne pas être une mince affaire, il faut y croire !
La chasse a ce magnifique pouvoir de nous faire imaginer et vivre de sublimes moments seul ou à plusieurs, et de nous faire oublier les instants les moins joyeux de notre vie, profitez-en.

A tous, je souhaite une excellente saison.

Le Président
André DOUARD

ekolien
CURIEUX PAR NATURE

Un site Internet dédié à la nature

« La faune et la flore en quelques clics ! »

www.ekolien.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

6,10 €/AN

PRIX AU N° : 1,53 €

Chèque à l'ordre de la Fédération
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Maison de la Chasse - Beauregard
35630 - Saint Symphorien

Nom/Prénom . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Code postal . . . . . .

Ville . . . . . .

Signature

Numéro de permis

RAPPELS IMPORTANTS

RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ

▸ **Coordonnées des conducteurs pour l'Ille-et-Vilaine**

- BLANCARD Sylvaine (UNUCR) 06 17 44 29 55
- BRARD Sébastien (UNUCR) 06 13 72 52 72
- DE LA RIVIERE Lucie (UNUCR) 06 68 37 78 97
- PERRY Frédéric (UNUCR) 06 47 25 16 55
- POSTOLLEC Ludovic (UNUCR) 06 33 27 14 63
- COQUEUX Mickael (UNUCR) 06 83 21 42 86
- GILBERT Thierry (ARGGB) 06 21 87 25 35

PERMIS

- Pensez à la validation du permis sur internet **www.fdc35.com.** Ou ne tardez pas à envoyer votre Bon de commande pour la validation de votre permis.

GARDERIE ONCFS

- Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Z.A. du Pommeret - 45 rue de Montfort - 35 310 Bréal sous Montfort **- sd35@oncfs.gouv.fr -**
- **Permanence anti-braconnage** 02.99.41.15.99

GRAND GIBIER

- Ne vous déplacez pas à la fédération pour retirer vos bracelets grand gibier. Ils peuvent être envoyés par courrier.

ACCIDENT DE CHASSE

ATTENTION ! Le respect des consignes est impératif et la prudence est de mise, faute de quoi tout peut arriver. Redoublez de vigilance, les accidents n'arrivent pas qu'aux autres ! Pensez à bien respecter les consignes de sécurité présentées dans l'agenda du chasseur.

L'autorité environnementale visite le marais de Châteauneuf

Le 3 février 2017, les services du Patrimoine Naturel de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne ont été accueillis par le président André Douard sur le site du Marais de Châteauneuf.

Après une intervention en salle de Franck Drouyer et d'Hugues Lefranc, présentant les 30 ans d'investissements de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine pour la restauration de cette zone humide, ainsi que la récente mise en place d'un Contrat nature en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne, cette journée s'est poursuivie par une sortie sur le terrain permettant en autre l'observation de nombreux anatidés. L'ensemble des visiteurs se sont félicités du travail réalisé par la Fédération des Chasseurs en matière de restauration de zone humide et n'ont pas hésité à remercier le président Douard pour l'accueil chaleureux lors de cette visite.

Plan de chasse Grand Gibier
Attribution Plan de chasse 2017-2018

Sessions : attribution juin 2016 et recours juillet 2016)

UNITÉ DE GESTION	SANGLIER	RÉSERVE SANGLIER	CHEVREUIL	CERF
1A - SAINT PIERRE DE PLESGUEN	316	*178*	548	
1B - VILLECARTIER - ROZ SUR COUESNON	128	*74*	404	
2A - TREMBLAY - COGLES	67	*42*	229	
2B - FOUGERES	69	*43*	188	
3A - MONTAUBAN DE BRETAGNE	126	*82*	293	
3B - PAIMPONT	315	*176*	429	130
4A - CHEVRE	155	*87*	187	
4B - RENNES - LIFFRE - HAUTE SEVE	128	*74*	329	
4C - LE VENDELAIS	122	*81*	208	
5A - LA GUERCHE DE BRETAGNE - LE PERTRE	218	*127*	298	
5B - LE THEIL DE BRETAGNE - POUEZ	142	*84*	294	
5C - TEILLAY - ARAIZE	90	*53*	190	
6A - BAULON - MAXENT	137	*84*	380	
6B - LAILLE - SAINT MALO DE PHILY	141	*80*	276	1
6C - G.I.C. de la VALLEE DE LA VILAINE	152	*86*	462	
7A - BOURGOUET - TANOUARN	295	*164*	564	
Total juin 2017	**2601**	**1515**	**5279**	**131**
ÉVOLUTION par rapport à 2016	**12,1 %**		**10,5 %**	**8 %**

Infractions à la police de la chasse

Infraction au plan de repeuplement faisan

Septembre 2015, les agents de la Fédération des Chasseurs effectuent la surveillance d'un territoire de chasse qui s'est porté volontaire au sein d'un GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE (G.I.C), pour réimplanter des faisans avec des souches proches du « sauvage ».

Ce programme de réimplantation du faisan sur trois ans représente un coût financier de 25 000 € environ et est financé à 50 % par la Fédération. Le tir du faisan est en outre interdit durant trois années.

Lors de leur surveillance, les agents de la fédération vont être témoins d'un acte de braconnage commis sur du faisan commun par deux chasseurs. L'un des chasseurs va tirer une poule faisane qui vole à découvert et s'écrier « Perdrix ! »

Le second chasseur qui l'accompagne va aussi tirer l'oiseau et s'écrier « je l'ai eue, elle est tombée par là !».

TRIBUNAL DE POLICE RENNES

Condamnations

1er contrevenant

- 200 € d'amende (à titre de peine principale),
- Retrait du permis de chasser avec interdiction temporaire de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant une durée de 1 AN (à titre de peine complémentaire).

2e contrevenant

- 100 € d'amende avec sursis (à titre de peine principale),
- 100 € d'amende avec sursis (à titre de peine principale pour avoir en outre parcouru la route avec une arme chargée),
- Retrait du permis de chasser avec interdiction temporaire de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant une durée de 1 AN (à titre de peine complémentaire).

Condamnés solidairement à verser :

- 300 € de dommages et intérêts + 200 € Art 475-1 CPP FDC35
- 300 € de dommages et intérêts + 200 € Art 475-1 CPP G.I.C

Formation piégeage 2018

Préinscription à la formation piégeage Du 15 et 16 juin 2018

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. .....

Mail .....

Les personnes désirant devenir piégeurs agréés (par le Préfet) doivent suivre une formation de deux jours (théorique et pratique) dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine. La prochaine session de formation aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 juin 2018.

- Un dossier complet d'inscription vous sera envoyé par retour de courrier, à la réception par la FDC35 du coupon de préinscription.
- Tarifs : 45 € pour les adhérents à la FDC 35 (validation 35).
  Autres : 70 €.

Joindre votre chèque à l'ordre de FDC35.

Bécasse des bois
Reprises de bagues en Ille-et-Vilaine

INFORMATEUR	DATE ET LIEU DE BAGUAGE	DATE ET LIEU DE REPRISE	DISTANCE DE REPRISE	DÉLAI DE REPRISE
SANSON Dominique	07/12/2015 – LANGON	18/12/2016 – ST GANTON	4 km	377 jours
BLANCHARD Jean Mary	19/11/2012 – PIPRIAC	27/11/2016 – BRUC SUR AFF	5 km	1469 jours
DESHAYES Claude	21/12/2015 – CHATEAUBOURG	12/12/2016 – CHATEAUBOURG	0 km	357 jours
ROUSSEL Jacques	12/12/2013 – CHATEAUBOURG	17/12/2016 – LA BOUEXIERE	8 km	1101 jours
LAHAYE Jessy	19/11/2015 – PAIMPONT	08/01/2017 - PAIMPONT	0 km	416 jours
COLLIN Roland	04/01/2016 – MAXENT	08/12/2016 – PLELAN LE GRAND	5 km	339 jours
DE LEGGE Dominique	26/02/2013 – LE PERTRE	31/12/2016 – LE PERTRE	0 km	1404 jours
PORTEU André	25/11/2016 – ST SENOUX	11/12/2016 – ST MEDARD SUR ILLE	41 km	16 jours
BOUHOURS Paul	06/01/2016 – LE PERTRE	10/12/2016 – LE PERTRE	0 km	339 jours
VIVIER Bertrand	15/01/2015 – ST AUBIN DU CORMIER	05/02/2017 – ST AUBIN DU CORMIER	0 km	752 jours
PLANCHET Christian	11/01/2016 – BARISIS (AISNE)	22/01/2017 – CHASNE SUR ILLET	387 km	377 jours
DU BOUEXIC Richard	09/11/2015 – ST MALO DE PHILY	08/01/2017 – ST MALO DE PHILY	0 km	426 jours
DALLEMAGNE René	28/11/2016 – LA BOUEXIERE	08/02/2017 – LA BOUEXIERE	0 km	72 jours
PILVIN Daniel	02/01/2012 – LA CHAPELLE DES MARAIS (44)	12/02/2017 – St GANTON	43 km	1868 jours
PILVIN Daniel	05/12/2016 – LANGON	11/12/2016 – LANGON	0 km	6 jours
GASNIER Benoist	23/11/2009 – COLLETOT (27)	08/01/2017 – SENS DE BRETAGNE	193 km	2603 j (7 ans, 1 mois et 17 jours)
LAUNAY Pierre	25/02/2016 – MERNEL	04/02/2017 – MERNEL	0 km	345 jours
FOUERE Yves	27/09/2015 – ESPOO (Finlande)	10/01/2016 – St JUDOCE (22)	2153 km	105 jours
MUSEUM MOSCOU	15/12/2005 – RETIERS	16/04/2016 – KNEVITSY (Russie)	2454 km	3775 j (10 ans, 4 mois et 3 jours)
MUSEUM MINSK	14/12/2015 – St SENOUX	03/04/2017 – STANOK-VODITSA (Biélorussie)	2176 km	476 j (1 an, 3 mois et 19 jours)

Merci à tous ces informateurs, et surtout n'hésitez pas à nous retourner les bagues à la Maison de la Chasse – Beauregard – 35630 Saint-Symphorien - Contact : Franck Drouyer : 06 80 20 31 26

Baguage de la caille des blés - Appel aux chasseurs

La caille des blés est une espèce gibier migratrice dont le statut reste considéré comme défavorable en Europe, suite à l'importante réduction des effectifs entre les années 1970 et 1990. De par sa position géographique, la France constitue une importante zone de reproduction et une zone de haltes migratoires pour les oiseaux « longs migrants ». D'importantes lacunes entourent cependant notre compréhension de la dynamique et du fonctionnement des populations qui fréquentent notre pays. Cette méconnaissance est à mettre à crédit, d'une part à l'originalité et la complexité du cycle annuel de la caille des blés, mais aussi à l'absence de programmes de baguage conduits à une large échelle géographique. Depuis 2006, l'ONCFS a développé un programme de capture-marquage sur 17 stations d'études (territoires de référence). Ce programme est intégré à un suivi conduit en partenariat avec l'université de Barcelone (Espagne). Depuis quelques années, l'ONCFS développe un programme de baguage « opportuniste », motivé par la nécessité de compléter le dispositif de suivi le long de la voie de migration atlantique. Dans ce cadre, notre technicien, Philippe BAUDRON, vient de rejoindre (après formation) la centaine de bagueurs autorisés en France à capturer des cailles et à procéder au baguage (bagues métal CRBPO).

Les objectifs du baguage « opportuniste » sont :

- **apprécier** les patrons de migrations et de dispersion des oiseaux qui transitent et/ou se reproduisent en France ;
- **estimer** le taux de survie réel ;
- **documenter** la phénologie de la migration.

Afin de préparer la saison de baguage 2018 (avril à juillet), notre technicien a besoin de « renseignements de terrain ». Si vous avez connaissance de zones précises où, durant le printemps et début d'été, vous avez entendu ou observé régulièrement des mâles chanteurs de caille des blés ; si durant le début de saison de chasse des compagnies de cailles des blés ont été observées (avec ou sans prélèvement à la chasse) ; prendre contact avec

Philippe BAUDRON 06.07.16.42.77
ou par mail p.baudron@fdc35.com.
Merci pour votre aide.
Si vous prélevez un oiseau bagué, conserver la bague et prendre contact avec la FDC 35.

Réseau **Bécassines**

La bécassine des marais et la bécassine sourde restent des oiseaux peu étudiés. Le Service technique de la FDC35 souhaite apporter sa pierre à l'édifice en participant à l'effort de baguage national, afin de mieux connaître ces deux espèces.

Le Réseau Bécassines sollicite les chasseurs pour la récolte d'ailes. En effet, pour améliorer la connaissance de ces populations, en plus du baguage, la lecture des plumages donne des informations précieuses pour amender le suivi des populations.

Chasseur occasionnel ou régulier de bécassines, si vous souhaitez participer, il suffit simplement pour chaque oiseau :
- de garder une aile entière, coupée au ras du corps,
- d'arracher toutes les plumes de la queue (rectrices),
- de placer le tout dans une enveloppe en papier (n'utiliser aucun plastique à l'intérieur et autour de l'enveloppe) sur laquelle vous mettrez la date de capture, le lieu (ville et département) et l'espèce (sourde ou des marais).

À la fin de saison, une synthèse globale sera publiée et adressée à tous les participants. Chaque participant garde son anonymat.**Nous vous rappelons également que nous sommes toujours à la recherche de zones où les bécassines sont nombreuses pour effectuer le baguage. Vous pourrez vous joindre à nous pour cette opération technique si vous le souhaitez.**

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et le Club International des Chasseurs de Bécassines (CICB), pour la première fois,

Trajets de 6 bécassines équipées en février/ mars 2017 (mise à jour le 14/06/2017)

10 balises GPS/Argos de 3,5 g ont pu être déployées. L'objectif de ce projet est d'accroître nos connaissances sur l'origine géographique et les modalités de migrations des bécassines des marais qui hivernent en France, suivant les principes d'une exploitation durable des oiseaux d'eau migrateurs chassables définis par l'AEWA (African-European Waterbird Agreement). La carte ci-dessus vous montre les premiers résultats.

Renseignements :
Technicien David TANNOUX
06 89 30 62 25
d.tannoux@fdc35.com

LGV Rennes-Paris : **attention à la sécurité !**

Depuis le 1er juillet 2017 et l'inauguration du président Macron, la ligne LGV Rennes-Paris est en service. Cette ligne est délimitée de chaque côté par une clôture grillagée empêchant l'accès à tout intrus.

Nous avons reçu, de la part de l'établissement chargé du suivi de cet ouvrage, une note stipulant la totale interdiction de pénétrer sur l'emprise de la voie sous peine de sanction financière. En effet, si un conducteur de LGV signale une personne étrangère au service à l'intérieur de l'emprise, immédiatement les personnes chargées de la sécurité seront sur place.

Pour information, le train LGV parcourt 1 km en 11 secondes et le coût d'immobilisation d'un train est très important.
Nous rappelons donc à l'ensemble des chasseurs qui vont pratiquer la chasse le long de la ligne LGV qu'il est strictement interdit de franchir le grillage pour n'importe quels motifs (passer d'un côté à l'autre, récupérer une pièce de gibier tombée sur la voie, récupérer un chien, …).

Toutefois, si malencontreusement votre chien a réussi à pénétrer sur cette emprise, **vous pouvez composer le numéro d'urgence 02 43 58 25 47**, une équipe de surveillance pourra se rendre sur place. Vous pouvez aussi composer ce numéro si vous observez des défections sur la clôture permettant le passage de la faune sauvage. **En conclusion, restez prudents SINON cela peut vous coûter cher et être très dangereux…**

Les cahiers cynégétiques

La Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne vient de faire paraître le premier titre de la collection « Les Cahiers Cynégétiques ». Il porte sur les relations forêt-cervidés. Ouvrage de synthèse et technique, il est voulu comme un appui aux concertations nécessaires pour que les intérêts des chasseurs, de leur Fédérations et des propriétaires forestiers puissent être préservés.

Ainsi, ce document présente, dans les deux premières parties, la filière forêt-bois et la gestion forestière en Bretagne. Il s'agit d'éléments de connaissance d'ordre général qui permettent de mettre en lumière la richesse de l'économie forestière bretonne mais aussi les acteurs et le rôle de chacun.

Ensuite vient la partie dédiée à la description des principaux dommages forestiers que peuvent causer les cervidés. Les méthodes de suivis de l'impact de cette faune sauvage sur les milieux ainsi que les relevés de dégâts sont ensuite présentés. Leurs avantages, les inconvénients et les conclusions que ces outils peuvent apporter sont exposés.
La troisième partie de ce document donne les pistes d'actions possibles en cas de dégâts de cervidés en milieu forestier.

La dernière partie propose d'établir un diagnostic sylvo-cynégétique qui puisse mener à envisager des solutions de gestion adaptées à une bonne cohabitation cervidés-production forestière.
Des fiches d'évaluation des pratiques cynégétiques et de la gestion sylvicole ont également été élaborées afin de baser l'analyse de l'équilibre sylvo-cynégétique sur un constat le plus objectif possible. Elles restent à adapter aux situations qui se présenteront.
Elles sont contenues dans un dossier informatique complémentaire à cet ouvrage. Elles permettent de produire une synthèse factuelle des problématiques soulevées par un propriétaire forestier et d'y apporter des solutions à la fois cynégétiques mais aussi sylvicoles.

Un dépliant qui résume cette démarche est aussi proposé : il retrace, de manière très synthétique, les types de réponses qui peuvent être apportées lors d'une visite de terrain. Tiré à 100 exemplaires à destination des Fédérations Départementales des Chasseurs, il est aussi disponible gratuitement par mail (frcbretagne@chasseurdefrance.com) ou sur le site www.chasserenbretagne.com

Bénard et Sevestre Assurances
Partenaire de votre Fédération
Une équipe de 12 personnes à votre service
Assurances :
- Responsabilité civile du chasseur
- Dommages aux chiens
- Armes de chasse
- Organisateur de chasse
- Relais de chasse
- Protection individuelle du chasseur

Adresse email : contact@assurance-chasse.eu - site internet : www.assurance-chasse.eu
BP 51 - 77103 MEAUX CEDEX - Tél. 01.60.09.43.43 - Fax 01.60.09.43.44 - N° ORIAS : 07011615/07011780.

Le Brevet Grand Gibier

Le groupe 2017 était initialement composé de 9 membres. Sur ces 9 membres, 6 ont passé l'épreuve en Ille et Vilaine, 1 a préféré la passer en Mayenne pour convenance de date et 2 ont décidé d'attendre 2018 pour se présenter à l'épreuve.

Sur les 6 candidats du département, 3 ont obtenu l'examen, dont une médaille d'OR et deux médailles d'ARGENT.
Nous avons accueilli pour l'épreuve :
- 4 candidats de Loire Atlantique dont 2 ont obtenu la médaille d'OR
- 5 candidats de la Mayenne, dont 2 ont obtenu la médaille d'OR, et 1 a obtenu la médaille d'ARGENT

Ce sont donc 15 candidats qui ont participé à l'épreuve cette année en Ille et Vilaine.

Nous remercions tous les participants à cette session 2017 du Brevet Grand Gibier. Nous félicitons ceux qui ont réussi aux épreuves pratiques et théoriques, et nous encourageons ceux qui n'ont pas obtenu le nombre de points à ne pas se décourager, et à renouveler l'expérience l'année prochaine, où avec les connaissances acquises ils devraient atteindre l'objectif.

Si cette formation vous tente, ce sera avec un grand plaisir que nous vous accueillerons l'année prochaine lors de la session 2018 du BREVET GRAND GIBIER dans notre département.
Renseignements : Jean-Michel MARTIN 06 73 62 78 14

Témoignage du major de la session 2017 du brevet grand gibier

Que dire du Brevet Grand Gibier ? Le principe de la formation grand gibier m'intéressait depuis longtemps. A chaque parution de programme, je regardais le nombre de séances de formation ainsi que leurs impacts sur mon planning et je me démotivais. Cette année, j'ai franchis le pas avec un ami et nous nous sommes inscrits à la formation brevet grand gibier 2017 dispensée par les membres de l'ADCGG 35. Je pensais rentrer dans une organisation un peu élitiste, ou seules les personnes chassant le « gros » se côtoient et où les chasseurs « classiques » n'ont pas vocation d'être. Naïvement, l'ANCGG était pour moi une association de personnes ne chassant que le gros gibier dans de grandes chasses « fermées » et inaccessibles au chasseur lambda. La réalité en fut tout autre. En effet, j'ai découvert avec surprise une équipe dynamique ainsi qu'une formation très complète et hyper enrichissante où l'ensemble des domaines relatifs à la chasse y sont abordés. La connaissance des espèces, bien sûr, avec tous les approfondissements nécessaires (non abordés lors du permis de chasse). On y retrouve aussi les maladies avec leurs origines (bactéries, virus..) et leurs développements.

La connaissance de la forêt avec la reconnaissance des arbres, fruits forestiers, fleurs, champignons, insectes, petits et grands mammifères etc….Cette partie, jamais abordée, est très intéressante et permet sur le terrain de « s'approprier » la forêt : type de peuplement, essence d'arbres, adéquation vis-à-vis de l'espèce chassée, méthode de traitement (taillis, futaie etc…) et de reconnaitre plus facilement les différentes espèces proches (résineux notamment).

La chasse du grand gibier, qui reprend l'ensemble des éléments propres à celle-ci. Dans cet item sont abordés les aspects législatifs, les armes, les munitions, la balistique, la sécurité, les optiques, les chiens de chasse, les différents modes de chasse, les indices de blessures et la recherche des animaux blessés. A noter que la partie arme/balistique/munitions est très détaillée ce qui est indispensable afin de sensibiliser les chasseurs au tir à la carabine. En effet, combien de chasseurs tirent moins de 10 balles par an ? Une grande majorité et pour la plupart, ils ne connaissent pas le type d'ogive qu'ils utilisent… Et pourtant si on fait le lien avec le fusil de chasse, les chasseurs savent pertinemment qu'il faut tirer du 2 au renard et du 8 ou 9 à la bécassine et l'appliquent dans les faits alors que pour la chasse du grand gibier à la carabine, cette partie est totalement occultée par méconnaissance ou par souci d'économie… A ce propos, une partie pratique sur cible fixe et mobile est dispensée pendant la formation. Celle-ci permet par exemple de s'apercevoir de la nécessité d'un entrainement régulier pour placer ses balles correctement.

La gestion des espèces, qui permet d'adapter les prélèvements en fonction des biotopes et des densités d'animaux afin de conserver un équilibre entre les différents acteurs de la forêt (sylviculteurs-chasseurs-dégâts gibiers).

Le brevet gestionnaire qui reprend plusieurs items déjà cités et qui est plus axé sur la gestion du grand gibier. Il s'agit en fait des trente dernières questions correspondantes au degré or.

L'ensemble constitue donc une formation solide, finalisée par un contrôle de connaissances et permettant d'aller un peu plus loin dans notre activité. De ce fait, l'ADCGG 35 m'est apparue plus comme une association de passionnés, partageant de vraies valeurs et pour qui la connaissance de notre environnement est primordiale. Je tiens d'ailleurs à les remercier vivement pour la qualité de leurs enseignements et leurs disponibilités. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas, cette formation est vraiment enrichissante et passionnante.
Patrice PERREUX

Stage photo A.D.C.G.G.I.V. de mars-avril 2017

Une nouvelle fois en mars-avril dernier, le groupe, composé d'une vingtaine de stagiaires, a suivi avec intérêt et assiduité les cours de photographie à la maison de la chasse.
Les anciens stagiaires ravis de se retrouver pour parler photo et de leur dernière acquisition de matériel, ont intégré rapidement les 9 nouveaux stagiaires.
À l'issue de ce stage une sortie photo était prévue pour mettre en pratique les cours théoriques : Le rendez-vous fut fixé à Dinan où chaque photographe bardé de sacs et d'appareils photos a arpenté les rues de la cité médiévale pour trouver la bonne lumière et le bon angle. Le midi les participants se sont réunis pour un repas convivial sur les bords de Rance que notre ami Guy nous avait conseillé.
L'arrivée du numérique a bousculé notre façon de regarder ; nous sommes tous des témoins de l'image. Consommateurs d'images, nous sommes devenus des « reporters », appareil sophistiqué ou Smartphones à la main, nous voulons témoigner.
Une image doit se défendre seule mais la profusion d'images sème parfois le doute dans notre analyse : mais alors où est le pro, où est l'amateur, et comment les reconnaître ?

Amateur au sens littéral du terme, celui qui aime. Qui aime la vraie photographie, qui sait préserver l'ambiance d'une scène intimiste. Celui qui sait jouer avec la mise au point pour séparer le sujet d'un fond sans intérêt. Celui qui respecte la douceur d'un visage, les détails d'un paysage, la profondeur d'un ciel d'orage, le drapé d'un tissu ou la texture de la matière.
C'est également celui qui sait attendre la sortie du chevreuil qui ne viendra pas, celui qui se lève aux aurores et qui rentrera sans avoir déclenché mais aura le privilège de voir le soleil se lever, enfin c'est celui qui aime donner et partager son expérience photographique avec les autres et qui s'enthousiasme devant le débutant qui cherche à comprendre ou l'expert qui à encore soif d'apprendre.
Jean-Claude Meslé

Agenda du 2e semestre 2017, prochain rendez-vous

Nous nous retrouverons le samedi 16 septembre prochain, toute la journée, pour notre rendez-vous annuel avant l'ouverture générale, afin de vérifier le réglage de vos optiques et vous entraîner au tir sur sanglier courant. (Journée réservée aux adhérents de l'association).
Nous remercions la Fédération Des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine pour la mise à notre disposition de ses installations.

Finale CEDSA 35 du 17 Juin 2017

Cette année encore nous avons clôturé nos activités 2017 par une sympathique journée et sous un soleil de plomb à Messac.
Après une saison riche en rebondissements durant laquelle nos adhérents et leurs chiens ont progressé, ils ont pu se confronter dans une ambiance festive à travers un ensemble d'épreuves et concours :

- Des épreuves d'éducation (marche en laisse et sans laisse, assis à distance, down, rappel)
- Des épreuves sur pigeon où les chiens ont pu montrer leurs qualités de chasse (quête, avidité, recherche du gibier, arrêt)

Leurs moniteurs pendant l'année ont fait office de juges assistés par Messieurs Raffin et Garrault qui ont eu la gentillesse de venir leur prêter main forte. En parallèle deux concours d'anciens adhérents ont été organisés sur pigeon également. Nous avons pu constater que les chiens présentés n'avaient rien perdu de leurs qualités et avaient su garder de bonnes bases de dressage. Félicitations aux gagnants du concours « d'anciens » de cette édition. À l'issue des épreuves, après un repas copieux les récompenses ont été remises aux différents vainqueurs de la journée en présence des moniteurs et des juges invités pour cette journée. La grande gagnante de la journée est Lison à Monsieur Pradier qui obtient une très belle note. Bravo à cette jeune chienne très prometteuse et à son maître pour le travail accompli.

Stéphane SANTO,
sécrétaire du cedsa 35

Saint Hubert d'Ille et Vilaine 2017

Les traditionnelles rencontres St Hubert, concours de chasseurs en vraie grandeur avec votre chien, votre fusil pendant 20 minutes, seul, sur un terrain doté de faisans se déroulera le samedi 28 Octobre prochain accueilli par l'ACCA de SENS de Bretagne.

Vingt minutes pour exercer votre passion en toute sécurité avec habileté et talent, ces qualités dont chacun fait preuve chaque dimanche matin pendant l'ouverture. Le Saint Hubert est, certes, doté d'un classement car ceux qui auront les meilleures performances iront en sélection régionale en novembre puis, si la chance leur sourit, en finale du Championnat de France en janvier. Pour autant, c'est aussi une rencontre conviviale entre chasseurs où tout le monde a sa chance et où les examinateurs sont également chasseurs. Le rendez-vous est fixé à 8h00, salle des Fêtes à Sens de Bretagne. Les épreuves se dérouleront en matinée et un repas, préparé par l'ACCA, sera pris en commun lors duquel les résultats sont donnés et les récompenses affectées à chacun. Vers 18h30 maximum, la journée est close. Votre chien n'a pas nécessairement besoin de papier. Il doit en revanche vous appartenir et être tatoué.

Pour participer, envoyer le bulletin ci-contre avant le 15 octobre avec le règlement correspondant à Pierre GRIMAUD, Fédération St-Hubert 35, 1 la Grille du Parc 35190 CARDROC.
Tél : 06.08.47.78.13 pierre.grimaud35@gmail.com
Mr Douard, Président de la FDC35 et son conseil d'administration, bonifient l'inscription des jeunes chasseurs en leur assurant la gratuité du repas et de l'inscription.
Informations complémentaires sur la rubrique St Hubert du site de la FNC.

INSCRIPTION RENCONTRES ST HUBERT
28 octobre 2017 - Sens-de-Bretagne

Nom ..... Prénom .....
Tél: ..... Adresse .....
.....
Adresse mail: .....
Nom du chien: .....
Affixe .....
Race: ..... N° tatouage: .....

CATÉGORIES (rayer les mentions inutiles)
Chien d'arrêt / Spaniel Chasseur .....
Chasseur/chasseresse/junior .....
Trialisant (copie carnet de travail) .....

Droit d'inscription : 25 € - Repas 15 €/personne
(Gratuité pour les jeunes chasseurs)
Total .....
Chèque à l'ordre de St Hubert 35 - P. Grimaud
Signature après acceptation du règlement St Hubert :

EVASION
Marine Plein Air Soft

Evasion Marine/ Plein air, vendeur d'armes, de munitions, d'équipements et de vêtements chasse, depuis 1988
Vous accueille du mardi au samedi de 10h à 12h, et de 14h à 19h.

PORTES OUVERTES

Le vendredi 15 septembre 2017
De 19h à 21h
Dans l'enceinte du magasin.

Un cadeau sera offert pour le premier passage en caisse

Zac de la chesnais
35430 saint Jouan des Guerêts

Téléphone: 02.99.81.45.45

FOB · LE CHAMEAU 1927 · Percussion · Verney-Carron · TUNET SINCE 1935 · RIO

Stupeur et tristesse

Karl Desaize nous a brutalement quittés le 7 juin dernier. Karl était un personnage, une stature, enfin un caractère ! Entier, droit dans ses positions, on l'aimait ou on ne l'aimait pas. L'homme ne laissait jamais indifférent. Un infarctus l'a emporté dans sa 43e année. Il laisse derrière lui sa compagne Sylvaine et ses trois enfants. A Saint Pierre de Plesguen, le 9 juin dernier, ses très nombreux amis se sont joints à la famille afin d'accompagner Karl dans son dernier voyage.

Toujours disponible, même dans les moments les moins opportuns, la recherche des animaux blessés était pour lui une priorité. En 20 années de bénévolat, soit plus de 1 000 recherches, il aura parcouru plusieurs centaines de milliers de kilomètres en voiture, des milliers à pied ou à genoux dans les ronces, très souvent aux côtés de sa compagne et complice Sylvaine. Il aura retrouvé plus de 400 sangliers et plus de 200 chevreuils. Cette disponibilité, ces efforts ne trouvaient de récompense que dans le résultat : trouver l'animal en détresse. En la matière, ses convictions, il souhaitait les partager. Convaincre, toujours convaincre, afin que les mentalités évoluent. A chaque appel, une première satisfaction, celle d'avoir sensibilisé et déclenché ce réflexe indispensable à tout bon gestionnaire de chasse, ne pas laisser d'animaux blessés en souffrance.

Convaincre encore ! Après discussion avec les responsables de la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine, il a obtenu la mise en place du remboursement du bracelet de l'animal recherché et retrouvé. Sa persévérance a porté ses fruits, aujourd'hui tous les chasseurs connaissent l'existence des conducteurs de chien de sang et la majorité appelle l'un des 8 conducteurs agréés de notre département.

«Jusqu'au bout », cette devise lui collait à la peau, il en a fait sienne et à chaque sortie de recherche, il lui a fait honneur. Les chasseurs, qui ont eu la chance de l'accompagner, ont vécu un moment inoubliable. Le duo conducteur-chien dégage des émotions, une complicité naturelle se dégage de cet équipage. Aucun chasseur ne peut rester indifférent à ces instants et la sortie deviendra l'un des plus beaux souvenirs de chasse, gravé à tout jamais.

Pour la première fois, le 8 juin 2017 à 7h30, Karl n'a pas répondu, c'était le premier appel de cette saison, un sanglier blessé… Karl ne répondra plus…

Et pourtant sa présence, très longtemps, se fera ressentir au sein des territoires qu'il a foulés.

Merci Karl.

Une assurance piégeage élargie, un partenariat avec le FGDON 35 accentué

L'Union Départementale des piégeurs d'Ille-et-Vilaine a tenu son assemblée générale le samedi 24 Juin 2017 à la Maison de la Chasse à Saint Symphorien. C'est plus de 200 participants qui assistaient à cette assemblée. Jean-Claude HAREL, président de l'UDPIV « se félicite de la bonne participation des piégeurs à cette assemblée générale, de l'ambiance qu'il y règne ».

Délivrance de diplôme à Mr Yannick Jagou et Mr Pierre Pilorge

Après avoir présenté le bilan des captures de la saison 2015-2016, l'assemblée a longuement débattu de l'activité du piégeage (matériel, réglementation, démonstration de piégeage, ……). Jean Claude HAREL indique « que le conseil d'administration souhaite inciter les nouveaux piégeurs à pratiquer le piégeage et les incorporer à notre réseau, pour cela il est proposé à tous les piégeurs nouvellement agréer, de bénéficier d'une adhésion gratuite à l'U.D.P.I.V. la première année «, l'assemblée valide cette proposition.

Les membres du conseil d'administration ont ensuite présenté un projet d'assurance complémentaire. L'U.D.P.I.V. est aujourd'hui signataire d'une convention avec la F.G.D.O.N. 35 permettant de bénéficier en autre d'une assurance piégeage. Le vol de matériel n'étant pas assuré par ce contrat. La possibilité de modifier le contrat d'assurance pour pouvoir bénéficier de ces remboursements n'a pas été retenue à cause de son coût élevé. Par conséquent, il est prévu la création d'un compte annuel interne à l'association avec un plafond permettant le remboursement de matériel volé selon une procédure bien définie.

Le conseil d'administration remercie Cyrille LEJAS, technicien au FGDON 35 pour sa présence et son intervention à cette assemblée générale. Le rendez-vous est pris, pour le dernier samedi de juin l'année prochaine et déguster la traditionnelle galette-saucisse.

Pour adhérer :
UDPIV – Maison de la Chasse – 35630 SAINT SYMPHORIEN
Cotisation de 10 Euros (du 1er juillet au 30 Juin)
Président : Jean Claude HAREL
7 La Roncelinais – 35750 IFFENDIC Tél. 06 81 63 12 22

NOUVEAU RÉVOLUTIONNAIRE ET POLYVALENT

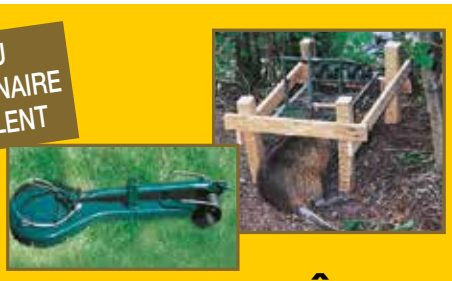

• **BOÎTE A FAUVES**
- Boîtes classiques toutes tailles
- Avec tringlerie et portes intérieures (encombrement restreint, limite les nuisances visuelles)

• **NASSES** à corbeaux et pies classiques (3 ou 5 compartiments)

• **PIÈGE A LACET**
- À lacet « actif », pas besoin de l'action de l'animal pour serrer le câble
- Sécurité absolument fiable, réglage de sensibilité instantané
- se tend en quelques secondes sans efforts

PIÈGE TUANT A APPÂT CARNÉ OU VÉGÉTAL
POUR CARNASSIERS ET RONGEURS.

Emmanuel HÉNON • 62 180 VERTON • Tél. : 03 21 89 59 70

ADCGEIV - Assemblée générale

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ACGEIV s'est déroulée le samedi 22 avril 2017 à la Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier sur Mer / Cherrueix en présence d'André DOUARD Président de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine, Didier VERGY Président de l'ANCGE, des députés Thierry BENOIT et Gilles LURTON, des élus locaux de la baie et des présidents des chasseurs de gibier d'eau des départements bretons.

Grégory CONTIN, Président entouré d'André DOUARD et Didier VERGY

À l'occasion de son rapport d'activité, le Président Grégory CONTIN a rappelé les excellentes relations entretenues avec la fédération départementale des chasseurs pour notamment la gestion et l'aménagement de la réserve, l'ANCGE qui nous informe régulièrement des dernières réglementations nationales et les députés avec qui les échanges ont été encore une fois cette année très fréquents. Le Président Grégory CONTIN a également rappelé les discussions en cours avec les services de l'État, le Conservatoire du Littoral et l'ONCFS pour une gestion concertée de l'herbu.

Les présidents des associations bretonnes et de nombreux chasseurs présents pour cette Assemblée. Merci à tous !

L'ACGEIV œuvre depuis plus de 40 ans au maintien et à la réhabilitation des zones humides et au suivi de l'avifaune migratrice dans notre département.
Pour la troisième année, l'ACGEIV s'est engagée dans la collecte et la lecture d'ailes de canards migrateurs avec l'ISNEA, l'ANCGE et la FNC afin de compléter nos données scientifiques. Plus de 500 ailes de sarcelles d'hiver, siffleurs, souchets et pilets ont été récoltées cette année. Grégory CONTIN a remercié l'ensemble des chasseurs qui participent à cette récolte et précisé qu'elle se poursuit pour la saison 2017-2018 en appelant tous les chasseurs à collecter un maximum d'ailes. Après l'approbation des rapports d'activité et financier et la présentation des comptes rendus des commissions gabions et hutteaux et chasses à la botte et passée, Maxence PORTEU DE LA MORANDIERE, François-Xavier BOURGAULT, Thierry GUILLAUME ont été élus Administrateurs et Jean-Pierre HÉRY a été réélu à l'occasion du renouvellement du tiers sortant.

L'Assemblée générale s'est poursuivie par un échange entre les chasseurs et les élus concernant notamment l'épisode d'Influenza aviaire qui a impacté très fortement notre activité cette année. C'est un sujet pour lequel tous les intervenants ont convenu que les chasseurs devaient pleinement jouer leur rôle de sentinelle de l'environnement. À cette occasion, André DOUARD et Didier VERGY ont rappelé l'intervention capitale de la FNC et de l'ANCGE pendant tout l'hiver pour obtenir le maintien de la chasse et la mise en place d'un système dérogatoire.

À l'issue de l'Assemblée Générale et conformément aux statuts de l'ACGEIV, le Conseil d'Administration s'est réuni le 09 mai 2017 et a élu le nouveau Bureau.

Président : Grégory CONTIN
Président d'Honneur : Raphaël CONTIN et Raymond MARIE
Vice-Président : Jean-Pierre HÉRY
Trésorier : Eric GOHIN
Trésorier adjoint : François-Xavier BOURGAULT
Secrétaire : Christian AVRIL
Membres :
Daniel REY et Thierry GUILLAUME en charge de la commission Gabion
Etienne LORTA en charge de la Commission Hutteaux
Maxence PORTEU DE LA MORANDIERE en charge de la Récolte d'Ailes

41e édition de **l'opération « Rivages Propres »**

Le samedi 17 juin 2017, notre journée traditionnelle de nettoyage de la Baie a rassemblé comme encore cette année plus de 150 personnes. Les chasseurs de l'association et leurs invités ont pu participer au nettoyage et à l'entretien des herbus de la Baie du Mont Saint Michel avant le traditionnel moment de convivialité autour de la dégustation d'agneaux. Au programme : ramassage de déchets plastiques, de canettes et autres bouteilles, de déchets de bois et tous autres déchets se trouvant sur le site et amenés par la marée. Cette opération annuelle de nettoyage permet d'enlever du site un volume de déchets total de 30 m^3. Les chasseurs de gibier d'eau marquent par cette journée de mobilisation leur importante implication en tant que gestionnaire de l'environnement et du territoire et de protecteur de la nature et des espaces.

ADCGEIV - Statuts

Afin d'ouvrir son magnifique territoire aux nouveaux et aux jeunes chasseurs, de permettre une meilleure accessibilité au monde cynégétique.

L'A.C.G.E.I.V. offre à tous les candidats qui en font la demande et qui ont été reçus au permis de chasser au cours de l'année 2017, une carte GRATUITE de chasse à la passée sur fourniture d'une photocopie du 1er permis de l'année. l'A.C.G.E.I.V. lors de son Assemblée Générale du 28 avril 2007, a complété son Règlement Intérieur comme ci-dessous.

Article 4 bis - Les candidats à l'examen du permis de chasser qui ont satisfait aux épreuves au cours de l'année 2017, à leur demande, se verront offrir gratuitement une carte de chasse à la botte et à la passée. La délivrance de ces cartes se fera uniquement par courrier adressé au siège de l'Association auquel devra être jointe une copie du permis de chasser. (ACGEIV 55 rue Robert Schuman 35400 Saint Malo)

Les cartes de l'ACGEIV, de chasse à la Passée sont en vente au prix de 70€ dans ces lieux ainsi qu'au siège de l'Association par correspondance. Les cartes de chasse au Hutteau et de chasse au Gabion sont en vente au prix de 95 euros et de 145 euros uniquement au siège de l'association.

Lieux de dépôts des cartes "chasse à la passée de l'A.C.G.E.I.V."

- Fédération des Chasseurs d'Ille- et-Vilaine Beauregard 35630 Saint Symphorien
- Armurerie Saint-Michel 11 rue des Tisserands 35830 Betton
- Bar Le Bist-Roz Le bourg 35610 Roz-sur-Couesnon
- Bar L'Emikal 1 rue Rageul 35120 Cherrueix
- Bar L'Emeraude de la Baie 25 rue de Saint-Malo 35120 Saint-Broladre
- Chasse Pêche 35 Grande Rue 35160 Dol-de-Bretagne
- Evasion Plein Air ZAC la Chesnais 35340 Saint-Jouan-des- Guérets
- ACGEIV 55 rue Robert Schuman 35400 Saint Malo (par correspondance uniquement)

Article 2 - Toute personne domiciliée en France peut adhérer à l'Association des Chasseurs de Gibier d'Eau d'Ille-et-Vilaine sur le domaine public maritime. À cette fin, une demande écrite spécifiant le mode de chasse que le demandeur souhaite pratiquer doit être adressée au Président de l'Association. Cette demande ne sera considérée comme agréée, qu'après la délivrance d'une carte de sociétaire. Cette carte est valable pour un an entre le premier juillet et le trente juin de l'année suivante. Elle est remise contre versement d'une cotisation fixée chaque année. Siège social : 55, rue Robert Schuman - 35400 SAINT-MALO

Article 4 ter - Pour les jeunes chasseurs, non-imposables, adhérents à l'A.C.G.E.I.V. lycéens, étudiants ou apprentis, fournissant un justificatif de scolarité, est prévu un montant de cotisation spécifique. Ainsi le montant de la carte de chasse à la botte et à la passée sera égal à 25 euros. Pour la chasse au hutteau, le montant sera fixé à 50 euros. Pour la chasse à la hutte, trouvera à s'appliquer le tarif normal, ci dessus indiqué à l'article 4. La délivrance de ces cartes se fera uniquement par courrier adressé au siège de l'Association auquel devra être joint une copie du permis de chasser ainsi que le justificatif de scolarité.

Article 4 - Le montant de la cotisation est ainsi fixé, le coût global de la délivrance d'une carte de sociétaire est de :

- chasse à la botte et à la passée : 70 €.
- chasse au hutteau mobile : 95 €.
- chasse à la hutte : 145 €€

Récolte d'ailes d'anatidés 2017/2018

Pour la troisième année consécutive, l'ACGEIV participe à la récolte d'ailes lancée au niveau national par la FNC, l'ANCGE et l'ISNEA. Les données récoltées permettent ainsi de compléter nos données scientifiques sur la dynamique des populations des anatidés. Chaque chasseur peut participer volontairement à cette récolte en prélevant l'aile droite des espèces suivantes : sarcelles, siffleurs, pilets et souchets et en les renvoyant avec les enveloppes dédiées et complétées au siège de l'association : 55, rue Robert Schuman - 35400 SAINT-MALO.

Un point de collecte permanent est également mis en place pour la deuxième année au Bist-Roz de Roz sur Couesnon

Contacter mail : acgeiv@orange.fr

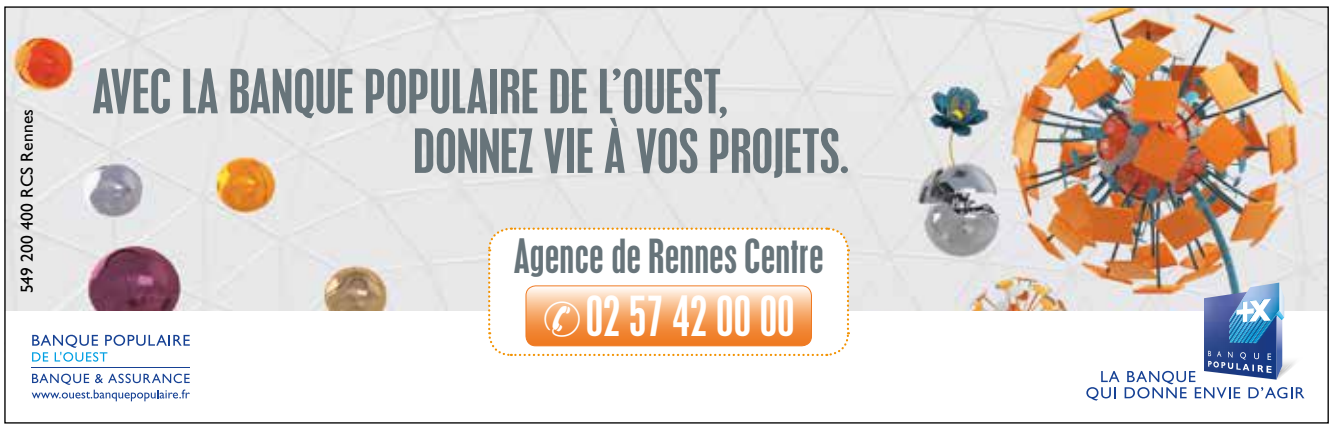

ADCF 35 au fil de l'eau...

Une trentaine de passionnés, non seulement de la chasse au gibier d'eau, mais aussi de la protection des zones humides ont répondu présent lors de notre AG qui s'est déroulée le 20 mai dernier à la Maison de la Chasse.

Après les exposés «classiques» que sont le bilan financier, le rapport moral et celui des activités, le tiers sortant, Yves Bellet, Jean-Claude Soyer et Valentin Laisné, a été réélu à l'unanimité.
Parmi l'ensemble des sujets abordés, nous avons évoqué l'importance du retour des carnets de prélèvements afin d'effectuer un bilan et la répartition mensuelle du prélèvement des anatidés (ci-dessous). Ces données sont également une partie de nos actions présentées lors du Forum de la chasse sur le DPF : vitrine indispensable pour la défense de notre passion.

Le suivi des oiseaux d'eau...

Dans le cadre de l'animation de notre AG, le premier intervenant a été M. Hugues Lefranc, ingénieur écologue, chargé de mission auprès de la FDC 35 par un contrat nature de la Région Bretagne, qui nous a présenté le protocole et la mise en place d'un nouveau programme de baguage national des anatidés, et plus particulièrement de la Sarcelle d'hiver.

En partenariat avec l'ONCFS, 15 zones de capture sont répertoriées en France, dont le Marais de Châteauneuf. Hugues Lefranc nous a fait découvrir, en dix tableaux, les différentes méthodes de marquage nasal, de baguage ou de capture, le tout appuyé par deux vidéos.

L'étude des ailes des anatidés...

M. Grégory Contin, notre second intervenant et président de l'ACGEIV, nous a présenté à l'aide de graphiques les résultats de la récolte des ailes de canards. Cette étude, sur les saisons 14-15 et 15-16, nous permet une approche du ratio des prélèvements entre les mâles et les femelles, les adultes et les juvéniles pour les espèces les plus représentatives d'anatidés.

Objectifs saison 2017-2018

Animer le réseau Gibier d'eau du DPF, par une réunion de secteur de la Vilaine.
À l'étude un bilan regroupant l'ensemble de nos et de vos actions sur le DPF, sous forme de revue.

Merci à tous de votre contribution.
le président, Pierre Letort

Graphiques des anatidés...

Ce que l'on peut dire… Sur le graphique sectoriel, le «fond» de la chasse au gibier d'eau sur le DPF et les territoires des ACCA, ACC et adhérents individuels de l'ADCF 35, est constitué majoritairement par celui du colvert, soit entre 80 et 90% des prélèvements. Nous notons également que le canard colvert est régulièrement prélevé au fil des mois. Différents mouvements migratoires viennent «colorer» nos tableaux et sont progressivement plus marqués dès le mois de novembre. La période de gel prolongé fin décembre 2016 et durant le mois de janvier 2017 a accentué les mouvements erratiques et le brassage des différentes espèces de canards sur nos lots et territoires. La sarcelle d'hiver est particulièrement bien représentée, suivie juste après par le canard souchet.

Représentation en % des anatidés prélevés - 2016-2017

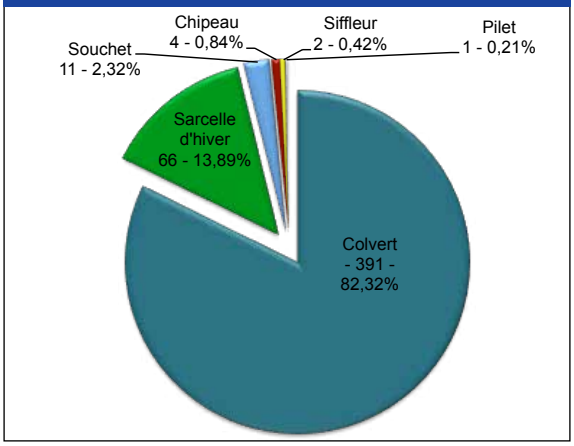

Répartition mensuelle des prélèvements d'anatidés - 2016-2017

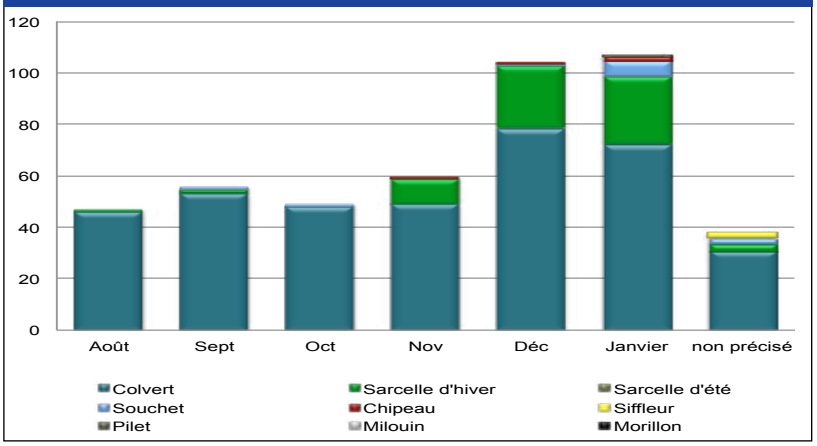

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ
DECATHLON

LOT

Composez votre propre LOT de 100 cartouches*!

- Choisissez vos 4 boîtes avec les plombs qui vous conviennent sur ce modèle.
- Profitez du prix du pack de 100 de la cartouche.

* uniquement des cartouches de la même référence.

Pantalon steppe 300

16€99*

Taille : S au 4XL

Composant et assemblage résistants, renforts genoux double épaisseur. Ceinture élastique et nombreuses poches.

Composition : 65% coton, 35% polyester.
Ref. 8315764, 8185311, 8155541, 8185287, 8155549, 8155548, 8339322, 8315418, 8278004, 8339323.

Cartouche
L100 32G

x25: 6€99
Soit 0,280€ la cartouche

x100: 25€
Soit 6€25 la boite de 25 et 0,250€ la cartouche

Cartouche
L100 36G PIGEON

x25: 7€99
Soit 0,320€ la cartouche

x100: 28€
Soit 7€ la boite de 25 et 0,280€ la cartouche

Casquette fluo 100

3€99*
Ref. 8070067.
Composition 100% Polyester.

Chasuble EPI

3€99*
Ref. 8367380.
Composition 100% Polyester.

Votre équipement de sécurité offert

sur présentation de ce bon pour 50€ d'achat dans le rayon chasse d'un des magasins ci-contre.
Offre non cumulable, 1 bon par foyer, valable jusqu'au 31/12/17.

DECATHLON Magasins suivant l'opération:

DECATHLON Betton - Tél : 02 23 27 41 41
DECATHLON Chantepie - Tél : 02 99 41 03 03
DECATHLON St Malo - Tél : 02 99 19 15 60

**Offre valable dans la limite des stocks disponibles. DECATHLON France, 4 boulevard de Mons, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ. SAS à capital variable, RCS Lille Métropole 500 569 40.

Petites annonces

PETITES ANNONCES

ARMES

- Vends Verney Carron Sagitaire Cal 12/70 Prix 290 € + Fusil à platine justa Cal 16/65 dans l'état 150 €
  Tél : **06.67.92.88.80**

- Vends 2 carabines 22 long rifle état neuf, une avec lunette.
  Tél : **02.99.07.53.30**

- Vends carabine Remington Baikal lunette 3-9x32 + balles + malette Bon état - 340 €
  Tél : **06.08.72.94.06**

ACTIONS

- FORÊT RENNES 2300 ha. Recherche actionnaires grand gibier saison 2017-2018.
  Tél : **06.08.03.54.26**

- Cherche opportunité tir d'été du brocard saison 2018, chasseur sérieux et expérimenté
  Tél : **06.80.23.65.45**

Château du Val (35)
Domaine privé, chasse devant soi, faisan vénéré, bécasse, canard, perdrix : Ambiance conviviale, idéal groupe de 4 à 6 fusils. Hébergement sur place.
Tél. 06.68.34.36.14

Spécialiste lapins de garennes,
repris en parc, garanties sanitaires, livraison, documentation.
Tél. 06.82.28.12.19

ESPACE EMERAUDE
Terre et Maison

7, rue du Fougeray - Parc d'activité « La Baratière » - **35 VITRÉ**

Zone Artisanale Les Tardivières - Rte de Breteil - **35 MONFORT**

(magasins accrédités ventes de cartouches)

OUVERT 6/7J

La rurale attitude est en marche !

CARTOUCHES DE CHASSE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2017

REMISE QUANTITATIVE*

CARTOUCHE FRANÇAISE DE QUALITÉ

*Sur calibre 12/16/20 uniquement (non cumulable avec points fidélité)

MARY ARM

BERNIZAN
Armurier Professionnel - Fabricant

ROUMAILLAC

TUNET

STOCK PERMANENT

(sur présentation du permis de chasse en cours de validité)

VÊTEMENTS DE CHASSE

ALIMENTATION ANIMALE

ROYAL CANIN

PURINA PRO PLAN

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

COLLIERS DE RAPPEL

Moreau Fouillet Imprimeurs - Vitré - www.imprimerie-moreaufouillet.fr